

Contrôler l'accès aux contenus dans SPIP : le plugin « Accès restreint »

1. Fonctionnement global du plugin Accès restreint:

Ce plugin permet de créer des « **zones d'accès réservé** » correspondant à **une ou plusieurs rubriques** pour lesquelles l'accès n'est possible que pour les utilisateurs autorisés. La restriction peut concerner la partie publique et/ou la partie privée du SPIP. Tous les articles et sous-rubriques d'une rubrique à accès restreint le sont également (« héritage » de la restriction).

2. Création d'une zone

Dans cet exemple on souhaite restreindre l'accès à la sous-rubrique « **Réservé profs de SVT** » de la rubrique « **SVT** » du SPIP du lycée Truc. (NB : pour être significatif il faut que la rubrique à protéger contienne au moins un article publié!)

Création de la zone :

La création des zones d'accès et l'association des utilisateurs à une zone ne sont possible que pour les administrateurs généraux (et le webmestre bien sûr).

Le menu « **Publication** » > « **Accès restreint** » ouvre l'interface de gestion des zones d'accès restreint :



Le bouton « Créer une nouvelle zone » ouvre la page de définition de la zone dans laquelle il faut :

- donner un nom à la zone (champ « **Zones d'accès restreint** »),
- définir si la restriction porte sur la **partie publique** et ou la **partie privée** (généralement on restreint les deux)
- **cocher la/les rubriques** qui sont concernées par la restriction (ici
- éventuellement s'ajouter le droit d'accéder à cette zone

On enregistre ces paramètres pour créer la zone.

3. Ajout d'utilisateurs à une zone

Le lien « **Modifier** » de la zone créée ouvre la page de gestion de la zone dans laquelle on va ajouter des utilisateurs à l'aide du lien « **[Ajouter un auteur]** » :



On ouvre alors la liste de tous les auteurs et administrateurs du site paginés par 10. Si nécessaire, le lien « **Tout afficher** » en bas de la liste, permet d'avoir la totalité des utilisateurs sur une seule page. On peut également utiliser le champ « **Rechercher** » pour trouver un utilisateur.

Le tri des utilisateurs est fait par ordre alphabétique mais en cliquant sur l'icone « administrateur » (bonhomme vert) en sommet de la colonne de gauche on obtient un **tri par statut** : tous les administrateurs puis les auteurs puis les visiteurs.

Pour autoriser l'accès à la zone à un utilisateur on utilise le bouton « **Ajouter cet auteur** » : on ajoute donc (un par un!) les auteurs à la zone.

Le bouton « **Retour** » permet de revenir à la gestion des zone.

En se connectant avec un compte non inclus dans utilisateurs autorisés, on constate que l'arborescence des rubriques et sous-rubriques du menu n'affiche plus la sous-rubrique « **Réservée profs SVT** ».